DLP 25-8-80368126

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous - Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 315

22 AOUT 1980

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Compte tenu des températures exceptionnellement fraîches du printemps et de l'été, l'évolution du carpocapse en 1980 a été particulière : le premier vol a été très étalé et le deuxième vol ne fait que commencer. Il sera très peu important.

Toutefois, pendant les deux premières décades du mois d'Août, la plupart des pièges sexuels ont continué de capturer des papillons et il est noté une certaine augmentation des prises depuis 3 à 4 jours.

Ces captures, enregistrées au cours du mois d'Août, quoique généralement faibles, dénotent cependant une certaine activité du carpocapse avec dépôt de quelques oeufs.

En conséquence une intervention insecticide pourrait être envisagée au milieu de la semaine prochaine notamment dans les vergers sensibles en particulier ceux qui sont proches de sources de contamination comme les arbres et les vergers non traités.

Ce traitement est inutile sur les variétés qui seront cueillies prochainement ainsi que sur les variétés de poires tardives comme la PASSE - CRASSANE qui est habituellement peu attaquée par le carpocapse.

Enfin il est rappelé qu'il est IMPERATIF DE RESPECTER RIGOUREUSEMENT LA LEGISLATION CONCERNANT LES DELAIS D'EMPLOI DES INSECTICIDES AVANT RECOLTE.

PSYLLES ACARIENS

Des populations assez notables de psylles et d'araignées rouges sont observées localement. Il est donc conseillé de surveiller les vergers et de se reporter aux indications contenues dans le Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 8 Août 1980.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves de la deuxième génération sont apparues. En conséquence dans les zones contaminées et de protection un premier traitement devra être appliqué à la fin de la semaine prochaine et une nouvelle application devra être effectuée deux semaines plus tard. Il est nécessaire que la pulvérisation soit particulièrement soignée afin de bien couvrir le tronc et les branches.

Les insecticides utilisables sont les suivants : METHIDATHION (Ultracide) : 40 - OLEOPARATHIONS : 25 - PARATHION EMULSION : 30. Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers contaminés il est conseillé de maintenir la protection des arbres, notamment ceux qui sont irrigués. Il est rappelé que les contaminations tardives peuvent être très préjudiciables aux fruits ainsi qu'aux jeunes rameaux de poiriers.

/VIGNES/

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques du mois d'Août ont été en général défavorables au mildiou et la plupart des vignes restent saines bien qu'il soit parfois observé quelques taches sur la jeune végétation en particulier.

P. 445

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET XXXXXX J. THIAULT

Afin de permettre un bon aoûtement du bois, un dernier traitement est conseillé à la fin du mois en soignant particulièrement bien la pulvérisation. L'utilisation d'un produit cuprique à plus longue persistance d'action est préférable et il est conseillé de tenir les vignes bien rognées.

La végétation devant se prolonger dans les pépinières et les jeunes plantations, il est recommandé de maintenir la protection en tenant compte des précipitations.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Cette maladie peut attaquer les grappes jusqu'à la récolte. Le traitement dirigé contre le mildiou sera également valable contre le Black-Rot à condition d'utiliser un fongicide efficace à la dose nécessaire.

Cette intervention doit être obligatoirement réalisée dans toutes les vignes situées dans les communes déclarées contaminées par arrêtés préfectoraux.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les conditions climatiques demeurent très favorables au développement de cette maladie et des manifestations de plus en plus importantes sont observées sur grappes. Il est donc nécessaire de poursuivre la lutte contre l'oïdium.

VERS DE LA GRAPPE

Depuis une quinzaine de jours les captures de papillons dans les pièges sexuels deviennent de plus en plus faibles et les pontes sont rares. Le 2ème vol se termine. Il n'y a donc plus lieu d'intervenir contre les vers de la grappe.

CICADELLES - ACARIENS

Il est conseillé de surveiller ces ravageurs qui sont observés localement et d'intervenir le cas échéant. Si une application est nécessaire il y a lieu de se reporter aux indications contenues dans le Bulletin Technique du 29 Juillet 1980.

TEIGNE DU POIREAU /CULTURES LEGUMIERES/

Le 3ème vol est commencé. Dans les zones sensibles aux attaques de ce ravageur, un traitement est conseillé dans le courant de la semaine prochaine. Afin d'assurer le maximum d'efficacité au traitement il est nécessaire d'ajouter un mouillant à la bouillie et d'effectuer une pulvérisation copieuse du feuillage. Les insecticides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin Technique du 24 Juin 1980. Il est rappelé que la 3ème génération de teigne est celle qui cause généralement le plus de dégâts aux cultures.

MILDIOU DE LA TOMATE

Les risques d'extension de la maladie demeurent et il est donc conseillé de maintenir avec beaucoup de soin la protection des cultures

MILDIOU ET DEFANAGE DE LA POMME DE TERRE /POMME DE TERRE/

Il convient de poursuivre la protection des cultures encore en pleine végétation. En ce qui concerne le défanage, il y a lieu de se reporter aux indications données dans le Bulletin Technique du 8 Août 1980.

PUCERONS DU MAIS /MAIS/

Les indications contenues dans le Bulletin Technique du 13 Août 1980 demeurent toujours valables.

CERCOSPORIOSE ET OIDIUM DE LA BETTERAVE /BETTERAVES SUCRIERES/

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables au développement de la cercosporiose. Par contre, l'oïdium est toujours observé. Pour une intervention éventuelle, il est possible de se reporter au Bulletin Technique du 8 Août 1980.

DESINFECTION DES SEMENCES / COLZA /

Le but de la désinfection des semences est de protéger les jeunes plantes contre les fontes de semis et les altises.

Contre les fontes de semis les fongicides utilisables sont le CAPTANE, L'OXYQUINOLEATE DE CUIVRE, LE SILICATE DE METHOXYETHYL MERCURE et le THIRAME. Ces fongicides combattent l'Alternaria mais seuls les deux derniers ont une efficacité vis-à-vis du phoma. Contre les altises, les insecticides efficaces sont le LINDANE et le METHIOCARBE. Le CARBOFURAN s'utilise en traitement de sol. Afin de limiter au maximum la dissémination des spores de phoma produites par les organes de conservation du champignon présents sur les tiges de colza, il est important de broyer les résidus des cultures de colza et de les enfouir soigneusement par un labour.

P/Le Chef de la Circonscription CENTRE, L'Ingénieur d'Agronomie, Adjoint : P. DUFFAUD